



Challenge dernière chance GAMIN Arena

21 et 22 mars 2026

Lieu

Centre aquatique de Mirabel
14940, rang Petite Côte des Anges, Mirabel (Québec) J7N 2B5

Installations

Bassin de 25m, 10 couloirs
Câbles anti-vagues, système électronique avec plaques de touche et tableau d'affichage

Date limite d'inscription

9 mars 2026 à 23 h 59

Type d'invitation

Invitation provinciale ouverte
3 sessions finales contre-la-montre

Comité organisateur

Directrice de rencontre : Amélie Robitaille info@gaminnatation.org
Responsable des inscriptions : Amélie Robitaille info@gaminnatation.org
Responsable des officiels : Valérie Portelance officiels@gaminnatation.org

Inscription des officiels

L'inscription se fait par Itemface; si vous n'avez pas de compte, vous devez d'abord le créer en téléchargeant l'application sur Apple Store/Google Play Store. Vous pourrez ensuite vous inscrire sur [cette page](#), en cliquant sur *Inscription de l'officiel*.

L'événement est sanctionné par la Fédération de natation du Québec (FNQ).



INFORMATIONS SUR LA COMPÉTITION

Catégories d'âge

L'âge d'un nageur est déterminé par son âge le premier jour de la compétition.

- 11-12 ans
- 13-14 ans
- 15 ans et plus

Critères de qualification

- Aucun standard de qualification
- Aucune inscription sans temps (NT) ne sera acceptée pour les épreuves individuelles. Les temps peuvent être une estimation de l'entraîneur.

Épreuves par athlète

- Un nageur peut s'inscrire à un maximum de 6 épreuves individuelles, en plus d'une épreuve de distance soit le 800m ou le 1500m, mais pas les deux.
- Le comité organisateur se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions aux épreuves de longue distance si la durée de la session est jugée trop longue.

Limite du nombre de nageurs : 350 nageurs

Veuillez réserver vos places par courriel à info@gaminnatation.org.

La priorité sera accordée selon l'ordre des réservations reçues et non l'ordre des inscriptions déposées sur Natation Canada.

FORMAT DE LA COMPÉTITION

Épreuves individuelles

- Toutes les épreuves sont des finales contre-la-montre.
- Toutes les épreuves individuelles à l'exception du 800m et 1500m libre se nageront senior et mixte, du plus lent au plus rapide.
- Les épreuves de 800m et 1500m libre se nageront senior et mixte, du plus rapide au plus lent.
- Tous les temps soumis en 50m seront convertis par le comité organisateur (linéaire 2 %).

Des dispositifs de départ au dos seront disponibles

Temps de passage officiel

- Les demandes de temps de passage comme temps officiel devront être faites au bureau de l'administration, au plus tard 30 minutes avant le début de l'épreuve en question.



HORAIRE ET PROGRAMME

| Samedi matin | | Samedi après-midi | | Dimanche matin | |
|---------------------------|---------------|--------------------------------|---------------|---------------------------|--------------|
| Échauffement 7 h à 7 h 50 | | Échauffement 14 h 30 à 15 h 20 | | Échauffement 7 h à 7 h 50 | |
| Début de la rencontre 8 h | | Début de la rencontre 15 h 30 | | Début de la rencontre 8 h | |
| Style | | Style | | Style | |
| 1 | 400m libre | 7 | 200m QNI | 13 | 400m QNI |
| 2 | 100m papillon | 8 | 100m libre | 14 | 200m libre |
| 3 | 50m dos | 9 | 50m brasse | 15 | 50m papillon |
| 4 | 200m brasse | 10 | 200m papillon | 16 | 100m brasse |
| 5 | 50m libre | 11 | 100m dos | 17 | 800m libre |
| 6 | 200m dos | 12 | 1500m libre | | |

Note : Dans le cas où la compétition serait jugée trop longue, le comité organisateur se réserve le droit de faire des ajustements. L'horaire final sera précisé dans le bulletin technique.

Modifications et forfaits

- Les modifications et forfaits devront être faits par l'application Itemface. Les détails suivront dans le bulletin technique.
- Les périodes de modifications et forfaits sont les suivantes :

| Session du samedi matin | Session du samedi après-midi | Session du dimanche matin |
|-------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Vendredi 20 mars à 18 h | Samedi 21 mars à 12 h | Samedi 21 mars à 18 h |

RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

Résultats

- Les résultats seront disponibles en ligne ainsi que via l'application SplashMe.

Récompenses

- Les 3 premiers athlètes de chaque épreuve individuelle par catégorie d'âge recevront une médaille.
- Des prix à la cloche Arena seront remis au gagnant de certaines séries aléatoires.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Inscription

- Le fichier des épreuves est disponible sur le site de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/events-results-hub/upcoming-meets/>
- Toutes les inscriptions devront OBLIGATOIUREMENT être soumises via le système d'inscription de REMS en ligne.



Frais de participation

- 95 \$ par nageur, incluant les frais fixes de 8,00 \$ par nageur retournés à la FNQ

Le paiement devra être fait avant le début de la compétition :

- par **transfert bancaire** : transit 30266, inst 815, compte 0703272
- par **virement interac** : tresorier@gaminnatation.org, la réponse à la question doit être « GAMINNATATION », ***ajouter le nom de votre club en commentaire
- par **chèque** : à l'ordre de GAMIN remis au bureau de l'administration

Pénalité pour défaut d'inscription :

- Pour un nageur non inscrit conformément dans une catégorie admissible dans le site national d'inscription et ayant participé à une compétition :
 - Le club d'appartenance du nageur aura l'obligation de l'inscrire dans la catégorie appropriée dans les 5 jours suivants et une pénalité de 50 \$ par nageur fautif sera envoyée au club.
 - Le comité organisateur ayant accepté dans son événement un nageur non-inscrit recevra une pénalité de 100 \$ par nageur fautif.
- Pour un nageur ayant participé à une compétition en étant inscrit dans une catégorie inappropriée :
 - La FNQ procèdera à son changement de statut au moment où elle reçoit le rapport de validation de Natation Canada. Le nageur sera inscrit comme nageur compétitif.
 - Des frais administratifs de 20 \$ seront facturés par la FNQ pour le changement de catégorie.

AUTRES INFORMATIONS

Photographie/vidéographie

Dans le but de minimiser les risques, toutes les photographies et les vidéos prises lors des compétitions sanctionnées par la FNQ, qu'elles soient prises par un photographe ou vidéographe professionnel, une spectatrice ou un spectateur, un membre du personnel de soutien de l'équipe ou tout autre participante ou participant, devront respecter les normes de décence généralement acceptées. En aucun cas, les appareils photo ou autres dispositifs d'enregistrement ne sont autorisés dans la zone située immédiatement derrière les blocs de départ pendant les départs en entraînement ou en compétition, dans les vestiaires et les salles de bain ou toute autre zone d'habillage.

Tous les détails de la procédure relative à la photographie et à la vidéographie sont disponibles [ICI](#).



Mesures d'adaptation pour les athlètes S/sourds et les malentendants

Cette compétition prévoit les mesures d'adaptation suivantes pour les athlètes S/sourds et malentendants :

- Instruction non verbale assurée par une personne de soutien*
- Des signaux manuels donnés par le starter/juge-arbitre ou autre personne

Les clubs doivent communiquer leur besoin d'adaptation au directeur de rencontre avant la date limite des inscriptions. Le personnel de soutien doit être inclus dans le fichier d'inscriptions et doit avoir un statut « Enregistré » en tant que personnel de soutien avec Natation Canada, sinon son accès sera refusé.

RÈGLEMENTS ET ADMISSIBILITÉ

Règlements

- Les règlements de Natation Canada et ceux de la FNQ seront en vigueur, incluant le Règlement de sécurité de la natation en bassin.
- Durant la compétition, les procédures de sécurité pour l'échauffement en compétition de Natation Canada seront en vigueur, un athlète fautif pourrait être pénalisé et ne pas participer à sa première épreuve de la session.

Admissibilité des clubs

- Chaque club participant doit être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

Admissibilité des athlètes

- Les nageurs doivent être inscrits comme membres compétitifs ou non-compétitifs* à la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.

*Les nageurs inscrits non-compétitifs doivent en être à leur première compétition de la saison en cours afin de pouvoir y prendre part.

Admissibilité des entraîneurs

- Chaque entraîneur participant à une compétition devra être membre en règle de la FNQ ou de sa propre fédération provinciale/nationale.
- Afin de pouvoir participer à des compétitions sanctionnées de type provinciale, l'entraîneur d'un club québécois doit avoir minimalement obtenu le statut « certifié » du PNCE 101.
- Chaque club devra obligatoirement avoir un entraîneur exclusivement dédié à sa fonction d'entraîneur durant une compétition.



Maillots de bain

Tous les athlètes sont autorisés à nager avec le maillot de bain de leur choix lors de toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Il n'est pas nécessaire de déclarer le choix du maillot de bain au juge-arbitre si le tissu du maillot de bain est un textile à mailles ouvertes perméables et qu'il n'est pas raisonnablement considéré comme créant un avantage technique en termes de vitesse, de flottabilité ou d'endurance.

Bandes adhésives

Les bandes adhésives sont autorisées dans toutes les compétitions sanctionnées par la FNQ. Une approbation peut être requise pour les bandes adhésives lors des championnats et le processus d'approbation sera indiqué dans la trousse d'information de la rencontre. À la suite d'une blessure, il est permis d'appliquer une bande adhésive sur un ou deux doigts ou orteils au maximum.

Merci de votre collaboration au maintien de la propreté du bord de la piscine et des vestiaires. Au plaisir de vous accueillir!

Bonne compétition!

